

<https://www.snetap-fsu.fr/Tests-de-positionnement-en-4eme-3eme-CAPA-1ere-annee-2nde-GT-et-2nde-Pro-c-est.html>



Tests de positionnement en 4ème, 3ème, CAPA 1ère année, 2nde GT et 2nde Pro : c'est ENCORE et TOUJOURS NON !

- Pédagogie - Autres dossiers pédagogie -
Date de mise en ligne : mardi 3 septembre 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Cette année encore, les équipes éducatives de l'Enseignement Agricole sont appelées à mettre en œuvre des tests de positionnement, non plus seulement pour les classes de seconde générale et technologique et de seconde professionnelle mais aussi pour les classes de quatrième, troisième et de [CAPA](#) 1ère année afin de mieux cibler et organiser l'accompagnement des élèves. Ces tests s'inscrivent dans la généralisation des évaluations nationales du [CP](#) à la seconde, une des mesures du « choc des savoirs » mise en place dès cette rentrée scolaire 2024. Clef de voûte du système, ces évaluations structurent les attendus des nouveaux programmes (des cycles 1 et 2, à cette étape), légitiment des démarches pédagogiques inefficaces et servent d'outil de tri des élèves et de contrôle des pratiques enseignantes.

Le SNETAP-[FSU](#) intervient depuis 2018 pour exiger des précisions sur les modalités et les objectifs de ces évaluations et surtout un bilan du dispositif à l'issue des tests. Il reste toujours à ce jour sans réponse. La note de service [DGER/SDPFE/2024-429](#) du 17 juillet 2024 ne répond toujours pas non plus à toutes nos interrogations.

Nous demandons une nouvelle fois **la suspension de ces évaluations**, considérant :

- qu'elles n'ont pas d'intérêt pour la progression pédagogique des enseignant-es qui sont des professionnel-les et qui sont eux-elles-mêmes capables de construire des évaluations-tests de positionnement. Le SNETAP-FSU demande donc le respect de la liberté pédagogique des enseignant-es. Ils-elles n'ont pas attendu l'application de ce dispositif pour évaluer leurs élèves. Les enseignant-es les évaluent régulièrement dans le cadre de la classe et à partir des enseignements réellement effectués ou en mettant en place eux-elles-mêmes des tests de positionnement. Par ces tests nationaux, les enseignant-es sont dépossédé-es de leur rôle, ils et elles ne sont même pas dignes de disposer de toutes les questions qui ont été posées.
- qu'elles constituent une surcharge de travail supplémentaire pour les agent-es qui devront veiller au bon déroulement de l'opération ;
- qu'aucune utilisation n'est faite par l'administration de ces données nationales, régionales pour introduire des dédoublements significatifs en Accompagnement Personnalisé ou dans les disciplines concernées ;
- que le dispositif prévu à l'[EN](#) et intitulé "heures de consolidation de mathématiques" n'est même pas prévu dans l'Enseignement Agricole Public
- que la mise à niveau (30 heures en 2nde pro) est largement insuffisante pour accompagner les élèves en difficultés ;
- que le niveau des élèves sortant de 3ème est attesté par le DNB.

Fort de tous ces constats et l'absence d'évolution, le SNETAP-FSU ne change pas de position et considère que ces tests ne sont pas la bonne réponse à une nécessaire prise en compte du niveau des élèves pour organiser leur accompagnement et leur progression.

Il appelle donc les équipes pédagogiques à ne pas mettre en place ces tests et à réclamer les moyens nécessaires pour mettre en place l'accompagnement des élèves.

Le secteur Pédagogie et Vie Scolaire a interpellé la DGER et demandé une nouvelle fois la suspension de ces évaluations, considérant qu'elles n'ont pas d'intérêt pour la progression pédagogique des enseignant-es.

Alors des tests de positionnement, pour en faire QUOI ?